

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	ST MANDE	Numéro	7510051996
Adresse du site	33, Boulevard Picpus	Hauteur	R+8 (32m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	8 antennes sur 4 azimuts - Free présent (90/180/330°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	14/05/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/05/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	14/06/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antenneur sur ce secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 4 antennes pour la fréquence 3500MHz (5G) et ajout de 4 antennes pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 40°, 130°, 220° et 310°.		
Distance des ouvrants	Portes entre 2 et 9m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 40° <3V/m - 130° <2V/m - 220° <3V/m - 310° <3V/m 5G (3500) : 40° <3V/m - 130° <3V/m - 220° <3V/m - 310° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 34.65m (40/130/220°) et 36.65m (310°) pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 35.62m (40/130/220°) et 37.62m (310°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 4 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 4 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500 sur 4 mâts.
Zone technique	Mise en place d'une zone technique au niveau de la terrasse.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

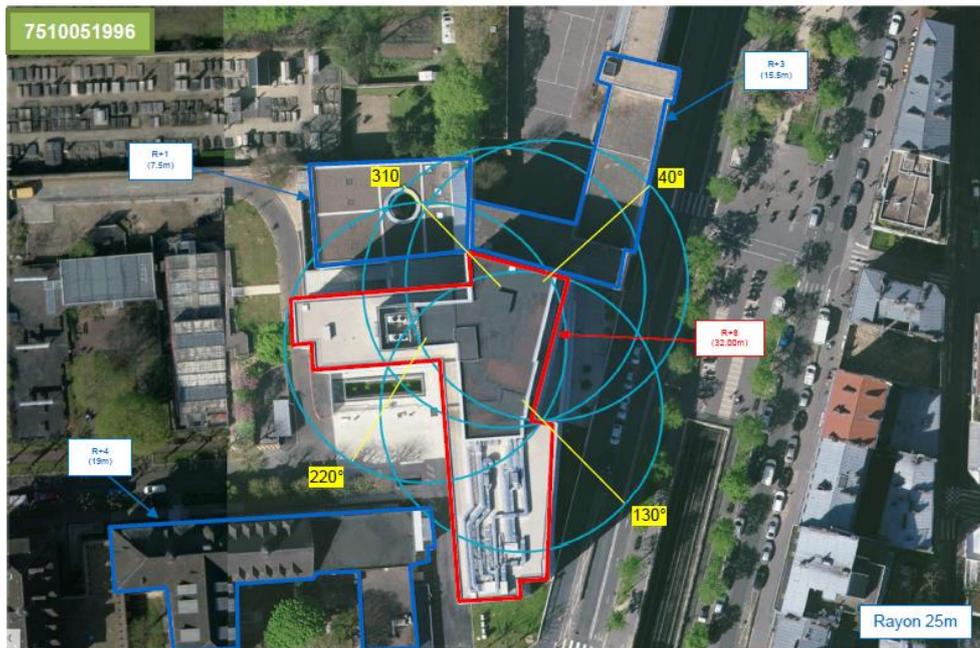
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance /antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
COLLEGE École secondaire privé du cerene	25 rue Dagorno 75012 Paris 12e Arrondissement	11m	NON	107.00	0,51
ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE École Primaire Saint-Michel de Picpus	47 boulevard de Picpus 75012 Paris 12e Arrondissement	15.50m	OUI	2 (bâtiments mitoyens)	1,93
Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)	27 R MOUSSET ROBERT 75012 PARIS	13m	NON	80	0,72
Centre Hospitalier Régional (C.H.R.)	5 RUE SANTERRE 75571 PARIS CEDEX 12	18m	NON	150.00	0,62
Résidence autonomie	46 BOULEVARD DE PICPUS 75012 PARIS	22m	OUI	55.00	3,15
Etablissement de Soins Longue Durée SANTERRE	5 R SANTERRE 75571 PARIS CEDEX 12	18m	OUI	150.00	0,37
Centre Médico-Social	25 Bd de Picpus 75012 PARIS	13m	NON	63.00	1,06

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

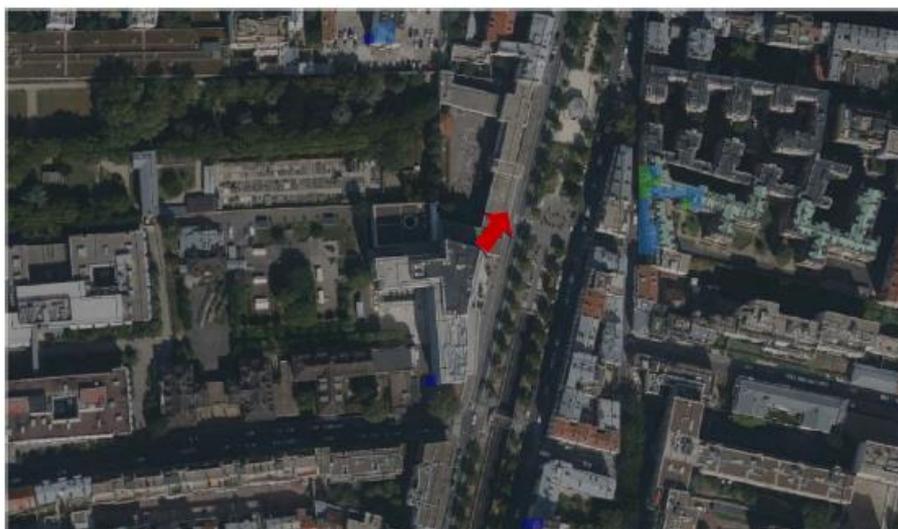
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 220°	Azimut 310°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	26.5 m	26.5 m	28.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 40°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Légende

>6V/m	Dark Brown
Entre 5 et 6 V/m	Pink
Entre 4 et 5 V/m	Light Purple
Entre 3 et 4 V/m	Yellow
Entre 2 et 3 V/m	Light Green
Entre 1 et 2 V/m	Blue
Entre 0 et 1 V/m	Dark Blue

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 220°	Azimut 310°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	26.5 m	26.5 m	28.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 130°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Légende

>6V/m	Orange
Entre 5 et 6 V/m :	Rouge
Entre 4 et 5 V/m :	Jaune
Entre 3 et 4 V/m :	Vert clair
Entre 2 et 3 V/m :	Vert
Entre 1 et 2 V/m :	Bleu clair
Entre 0 et 1 V/m :	Bleu

Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

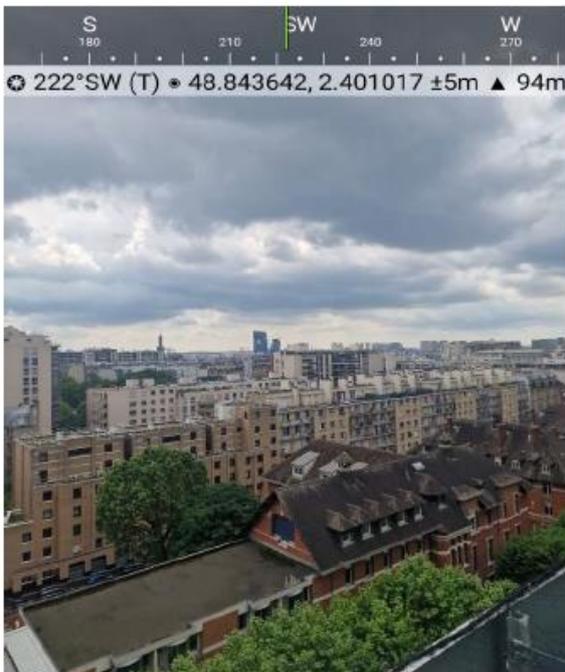
Secteur 0 Azimut 40° :



Secteur 1 Azimut 130° :



Azimut 220° :



Azimut 310° :

